

LES BONNES PRATIQUES RGPD POUR LES RESSOURCES HUMAINES



DROIT DE
L'ENTREPRISE

Public

Tout professionnel occupant la fonction de DPO, voué à être désigné DPO, ou étant amené à travailler avec un DPO ou au sein du service RH, en charge d'assurer la conformité à la réglementation relative au traitement des données à caractère personnel

Prérequis

Aucun

Agenda

Durée : 1 jour (7 heures)

Date : Nous consulter

Lieu : Cité des entreprises 60 Av Jean Mermoz 69008 Lyon

Moyens pédagogiques

- Une mise en situation pratique permettant de se confronter à la réalité de la fonction de DPO vis-à-vis des problématiques RH
- Une formation présentielle avec des formateurs experts de la protection des données personnelles et de la RH

Modalités de suivi et d'évaluation

- Attestation de fin de formation
- Evaluation de fin de formation

Tarif

500 € HT

Contact

Agnès BRUNET : a.brunet@uimmlyon.com

04 78 77 20 38

Objectifs

- Connaître le cadre légal applicable en matière de traitement des données à caractère personnel
- Maîtriser les principes et les obligations issues du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés en matière RH
- Identifier les outils permettant de piloter une mise en conformité RH
- Développer une vision pragmatique et opérationnelle des impacts du RGPD sur la gestion RH
- Connaître les risques liés à la non-conformité

Programme

- Recrutement
- Gestion du personnel
- Droits des salariés
- Les outils informatiques mis à disposition des salariés
- Dispositifs d'alertes professionnelles
- La cyber surveillance sur les lieux de travail
- La géolocalisation
- La vidéosurveillance
- Les transferts hors UE